

- Pensez à vous lorsque vous achetez un jouet. Les jouets bruyants sont d'un premier abord attirant pour les enfants, mais ils sont plus fragiles, consomment des piles et finissent par rendre la vie de famille assez tendue. Si vous achetez un jeu de société, prenez-en un qui vous amusera tout en restant accessible à l'enfant. Les enfants aiment jouer avec leurs parents.
- Pensez à la sécurité. Même si cela ne doit pas devenir une obsession, il faut tout de même réfléchir lors de l'achat aux conséquences. Vous trouverez plus d'information sur ce point ci-après.

Vous ne savez pas ce qui ferait plaisir à votre enfant ? Deux solutions :

- Lui proposer d'écrire une lettre à Saint-Nicolas;
- Lui mettre un catalogue de jouets entre les mains et lui demander d'indiquer quelques jouets qui l'intéressent. Précisez qu'il s'agit d'aider Saint-Nicolas (ou le père Noël) dans ses choix, mais que tous les jouets ne seront peut-être pas disponibles. Rappelez à l'enfant que le père Noël a beaucoup d'enfants à gâter et qu'il ne pourra donc peut-être pas livrer l'ensemble des jouets sélectionnés. À partir de 7-8 ans, vous pouvez même demander à l'enfant de classer ses choix par ordre de préférence.

Vous voulez qu'un professionnel vous conseille ? Alors nous vous conseillons de vous rendre dans une petite boutique !

A quel âge correspond le jeu que vous tenez entre les mains ? C'est écrit sur la boîte, même s'il ne faut pas prendre ces indications à la lettre et ne pas s'inquiéter sur le développement de votre enfant s'il veut un jeu prévu pour les 4+ et qu'il en a 6.

Comprendre les logos d'âge ou le code PEGI (Pan-European Game Information)⁸

Le sigle PEGI signifie en anglais « Pan European Game Information ». Il s'agit d'un système européen de classification par catégorie d'âge des logiciels de loisirs. Conçu pour éviter qu'en fonction de leur âge les mineurs ne soient exposés à des logiciels de loisirs aux contenus inappropriés, le système est soutenu par les principaux fabricants de console, ainsi que par la plupart des éditeurs et des développeurs européens de logiciels de loisirs.

Le système PEGI comporte cinq catégories d'âge distinctes : 3 ans et plus, 7 ans et plus, 12 ans et plus, 16 ans et plus et 18 ans et plus. A cette classification par âge vient s'ajouter une classification par type de contenu. Les descripteurs figurant en bas de la home page pour les jeux en ligne, permettent en effet de comprendre sur la base de quel contenu, le jeu s'est vu attribuer une catégorie d'âge déterminée. A titre d'exemple, un jeu classé 12+ montrant le descripteur « violence » n'est pas approprié pour des enfants de moins de 12 ans en raison du caractère violent de son contenu⁹.



PEGI 3+ : avec cette classification, le contenu du jeu est considéré comme adapté à toutes les classes d'âge. Une certaine violence dans un contexte comique (par exemple les formes de violence présentes dans les dessins animés de type cartoon comme Bugs Bunny ou Tom & Jerry) est acceptable. L'enfant ne doit pas pouvoir associer le personnage à l'écran avec des personnages réels, ils doivent être totalement imaginaires. Le jeu ne doit pas comporter de sons ou d'images susceptibles d'effrayer ou de faire peur à de jeunes enfants. Le jeu ne doit faire entendre aucun langage grossier et ne contenir aucune scène de nudité ni aucune référence à une activité sexuelle.

⁸ Source : www.pegi.info/

⁹ www.saferinternet.be

